



CIRCULAIRE N° 00684 DU 07-11-2003

Objet : Enseigner la mémoire – Education à la prévention des crimes contre l' Humanité

Réseaux : Tous

Niveaux et services :

- Aux Pouvoirs Organisateurs et aux chefs des établissements de l'enseignement secondaire ordinaire subventionné par la Communauté française ;
- Aux chefs des établissements de l'enseignement secondaire ordinaire organisé par la Communauté française ;
- Aux Pouvoirs Organisateurs et aux chefs des établissements de l'enseignement spécial subventionné par la Communauté française ;
- Aux chefs des établissements de l'enseignement spécial organisé par la Communauté française ;
- Aux Pouvoirs organisateurs et aux directions des centres PMS subventionnés par la Communauté française ;

Pour information :

- Aux membres des services d'inspection ;
- Aux associations de parents ;
- Aux organisations syndicales.

Autorités : Ministre de l'Enseignement secondaire et de l'Enseignement spécial

Signataire(s) : Pierre HAZETTE

Gestionnaires : Cellule Démocratie ou Barbarie

Personne – ressource : Marcella Colle (02/210.69.00)

Mots-clés :

Duplicata :

Objet : Enseigner la mémoire – Education à la prévention des crimes contre l' Humanité.

Madame, Monsieur,

Lors d'une réunion à Strasbourg, organisée le 18 octobre 2002, les Ministres européens de l'éducation ont exprimé leur désir de tout mettre en œuvre pour éviter les terribles événements survenus lors du siècle dernier. Ils ont prié le Conseil de l'Europe d'organiser une journée de commémoration dans tous les pays membres, selon leur histoire vécue, de développer du matériel éducatif et de mettre sur pied des séminaires pédagogiques.

Le but final est de réaliser à partir des données déjà mentionnées, un réseau européen de sites de commémoration, d'organisations et de fondations.

Partant, la Belgique organise du 10 au 13 décembre prochains un séminaire autour du thème « Enseigner la mémoire – Education à la prévention des crimes contre l'Humanité » en coopération avec le projet « Enseigner la mémoire » du Conseil de l'Europe.

Ce séminaire s'adresse prioritairement aux professeurs d'histoire et de sciences sociales humaines des Etats Membres parties à la Convention culturelle européenne du Conseil de l'Europe (20 personnes) et aux professeurs des différentes communautés linguistiques de Belgique (30 personnes).

J'ai donc le plaisir d'inviter **quinze professeurs en Communauté française** à participer au séminaire. Le nombre de places étant limité, une sélection devra s'effectuer et tiendra compte de l'ordre des inscriptions et de la motivation des demandes.

1. Programme

Le séminaire examinera comment sites historiques, centres didactiques et projets scolaires peuvent contribuer tant à un meilleur enseignement de la mémoire qu'à la prévention des crimes contre l'humanité.

Voici ci-dessous le programme provisoire de ce séminaire. Pour de plus amples informations et mises à jour, je vous invite à consulter le site www.v-dag.be.

- Mercredi 10 décembre 2003 : Une visite guidée du Musée Juif de la déportation, à la Caserne Dossin de Malines et du Mémorial du Fort de Breendonk, suivie d'une table ronde.
- Jeudi 11 décembre 2003 : Une étude de cas concernant le rôle de la ville (Anvers) en tant qu'espace d'éducation pour la commémoration et la situation au présent. Le rôle de la prévention des crimes contre l'humanité sera examiné dans les écoles multi-ethniques, dans la perspective du droit à l'enseignement. La soirée sera consacrée à un exposé concernant le film en tant qu'outil de média, et son rôle dans l'enseignement de la mémoire.
- Vendredi 12 décembre 2003 : Une étude de cas concernant le rôle d'un Centre d'Education à la Tolérance et à la Résistance, « les Territoires de la Mémoire » à Liège.
- Samedi 13 décembre 2003 : Séance plénière : conclusions pédagogiques des différents ateliers de travail et débat.

Par ailleurs, la Communauté française invite dès **le mardi 9 décembre 2003, à partir de 10h**, les quinze professeurs francophones à une journée de travail avec les experts des institutions belges spécialisées dans la recherche ou dans l'enseignement de la problématique du XX^e siècle.

2. Informations pratiques

Lieu :

Internationaal Zeemanshuis
Falconrui 21
2000 ANTWERPEN
Tel : 00 32 (03) 227 54 33 – 00 32 (03)205 62 00
Fax : 00 32 (03) 234 26 03
Courriel : www.zeemanshuis.be

Le logement et les réunions ont lieu dans le même établissement.

Dates :

Du mardi 9 décembre 2003 au samedi 13 décembre 2003 inclus.

Langues :

Anglais – Français

Prix :

Le séminaire est entièrement gratuit pour les professeurs de la Communauté française.

Direction du séminaire :

Dirk TIMMERMANS
Vredescentrum/v-dag
Tel : 0032 3 475 26 94
Courriel: mail@vredescentrum.be
Site : www.vredescentrum.be
www.v-dag.be

Marcella COLLE
Communauté française Wallonie Bruxelles
Tel : 00.32.(0)2.210.69.00
Fax : 00.32.(0)2.210.69.03
Courriel : democratie.barbarie@cfwb.be

Inscription :

Toute inscription peut se faire via le bulletin prévu à cet effet et figurant en page 4 de la présente circulaire.

Je vous remercie de votre coopération.

Bruxelles, le

**Le Ministre de l'Enseignement secondaire
et de l'Enseignement spécial**

Pierre HAZETTE

**SEMINAIRE « ENSEIGNER LA MEMOIRE –
EDUCATION A LA PREVENTION DES CRIMES CONTRE L'HUMANITE »
ANVERS – Belgique 9-13 DECEMBRE 2003**

**Veillez renvoyer cette demande d'inscription avant le 15 novembre 2003
à la coordination pédagogique *Démocratie ou Barbarie***

**par fax : 02/210.69.03
par courriel : democratie.barbarie@cfwb.be**

Nom :

Prénom :

Titre :

Fonction :

Nom et adresse de l'école :

Téléphone :

Fax :

Adresse privée :

Téléphone (privé) et/ou GSM:

Fax :

Courriel :

Motivation :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....